

Richer

Richer, moine de Saint-Remi de Reims, est l'auteur d'un texte important : "Histoire", long récit qui couvre un siècle d'événements de 888 à 998.

Nous ne connaissons ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort. Nous savons seulement qu'il est né dans une famille aristocratique, car son père Raoul, écrit-il, était un "miles", un soldat, occupant la haute fonction de grand arbalétrier de Louis IV d'Outremer et de la reine Gerberge, après la mort du roi ; donc en termes modernes, général en chef de l'armée jusqu'au moins 957. A divers endroits de son œuvre, Richer évoque les exploits de Raoul, qu'il a dû entendre dans sa jeunesse de la bouche même de son père, ce qui laisse supposer sa naissance au moins vers 950. Moine à Saint-Remi, Richer sera l'élève enthousiaste et assidu de l'illustre écolâtre Gerbert, qui professa à Reims de 973 à 989, avec une interruption de 3 ans, entre 980 et 983. Grâce à Richer, nous avons de multiples détails sur cet enseignement, en particulier celui de la dialectique et de la rhétorique. Les élèves étaient d'abord initiés à "l'Isagoge" de Porphyre, d'après les traductions de Victorinus et de Boèce, puis "les Catégories", le "Peri Hermeneias" et les "Topiques" d'Aristote étaient mis à leur portée. Ils étaient aussi familiarisés avec les poètes : Virgile, Stace, Térence, les satiriques Juvénal, Perse, Horace et l'historien Lucain. Passant à l'étude du *quadrivium*, Gerbert enseignait l'arithmétique avec la confection d'un abaque et l'usage des chiffres arabes, la musique utilisant un monocorde et, enfin l'astronomie avec la construction de sphères pour mieux découvrir les planètes et les étoiles.

Dès lors, l'élève Richer devint un moine cultivé, familiarisé avec César, Sulpice Sévère, Paul Orose, Isidore de Séville ou saint Jérôme, qu'il cite dans son œuvre. Suivant l'usage des écoles, faisant œuvre d'historien, il s'appliqua à écrire dans le style de Salluste, pour bâtir ses portraits et construire ses discours, en se remémorant les textes de la Conjuration de Catilina ou de la Guerre de Jugurtha, de même qu'Eginhard dans sa Vie de Charlemagne, avait imité Suétone. Or la critique moderne a violemment reproché à Richer cette manière de faire, l'accusant de trahir la vérité historique, pour plagier l'auteur latin. Il serait plus honnête de reconnaître qu'il a voulu, en racontant les faits de son temps, les imprégner de grandeur romaine, ce qui, loin d'être une critique, serait plutôt un compliment pour la qualité de son style. Enfin il apparaît très curieux de médecine. Avare de détails sur sa vie privée, il nous conte néanmoins, dans un style humoristique, son voyage mouvementé à Chartres pour aller consulter un manuscrit assez rare : "les concordances d'Hippocrate, de Galien et de Suran".

Nous aurons l'occasion de revenir sur ses connaissances médicales, qui étaient non négligeables.

Malheureusement pour Richer, celui-ci a été la cible de la critique historique, en 1967, à la suite de la traduction de son manuscrit : "Histoire" par Robert Latouche, professeur à Grenoble. Ce dernier n'a pas eu de mots assez durs, pour fustiger un écrivain, qui, je cite, "ne possède pas la qualité essentielle qu'on est en droit d'exiger d'un historien, le souci de l'exactitude". En relisant les notes du traducteur, on le voit accuser plus de 30 fois Richer "d'invention", voire de "fantaisie, imagination, forgerie, précision imaginaire, élucubration absurde, histoire invraisemblable", auxquels s'ajoutent des "récits romanesques ou légendaires, délayage, paraphrase, amplification, lecture mal dirigée". Devant une critique aussi virulente, on se demande ce qui reste de crédible du texte du malheureux Richer, puisque tout est mis en doute. De cette constatation, il résulte un grand malaise, d'autant plus grave, qu'après le décès de Flodoard en 966, à part quelques chartes royales et la correspondance de Gerbert, il ne reste pas de documents pour suivre le déroulement des événements majeurs de la fin du X^e siècle : la chute des carolingiens, l'usurpation des capétiens. La question se pose de savoir si la façon de Richer est bien telle qu'on nous l'a décrite.

Première constatation : comment expliquer l'attitude du grand écologiste Gerbert, alors archevêque de Reims, envers Richer, lui en joignant d'écrire son "Histoire", s'il avait jugé son disciple incapable de mener à bien une telle œuvre ? Or dans son prologue, Richer s'exprime ainsi : "Si j'entreprends, très saint Père Gerbert, archevêque de Reims, de réunir en un corps d'ouvrage, les guerres des Gaulois, c'est par respect pour vos ordres, la haute utilité d'un tel travail, la richesse de la matière me sollicitant aussi vivement à m'y soumettre que je m'y sens porté par votre extrême bienveillance".

Deuxième constatation, venant à l'appui de la première : A l'heure actuelle, on ne connaît qu'un seul manuscrit du livre de "Histoire" de Richer, découvert par Pertz en 1833, dans la Bibliothèque publique de Bamberg (cote E. III.3). Il s'agit du cahier autographe de Richer, de 57 feuilles de divers formats, dont manifestement quelques uns ont été réglés pour un autre ouvrage. Ecrit sur du parchemin de médiocre qualité, il paraît être le premier jet d'un travail que l'auteur a corrigé et remanié. Or, surprise extrême, ce manuscrit qui n'est qu'un brouillon, a appartenu à Gerbert lui-même, puisque sont copiées sur la dernière page deux lettres de Sylvestre II, datées de juin de l'an 1000. Cette pièce est actuellement à Bamberg, parce que ce pape en a fait cadeau avec d'autres livres, qu'il jugeait très précieux, à son ami et protecteur le jeune empereur Otton III. Dès lors, comment expliquer un tel intérêt pour le travail de Richer, s'il était aussi fantaisiste qu'on nous le dit ?

Une étude minutieuse des faits, qui se sont précipités de 995 à 998, éclaire l'état du manuscrit et son acheminement dans les mains de Gerbert. En juin 995, l'élection de l'écolâtre au siège de Reims a été contestée par Rome, et pour défendre sa cause lui-même, l'archevêque s'est rendu au synode de Mouzon, malgré l'interdiction des rois Hugues et Robert ; Richer, emmené par son ami, y était présent et a gardé le texte intégral de la défense de Gerbert. Mais ce dernier a cependant été interdit de communion et le pape Grégoire V a déposé les évêques de Gaule qui avaient suspendu l'archevêque Arnoul, après l'arrestation de Charles de Lorraine. Le 24 octobre 996, Hugues Capet meurt et le roi Robert libère Arnoul. Pour Gerbert, il n'y a plus qu'une solution, quitter précipitamment Reims, où ses clercs l'ont abandonné, gagner d'abord la Germanie, puis l'Italie, et chercher asile près d'Otton III, qui le fera archevêque de Ravenne, le 25 avril 998. Un an plus tard, le pape Grégoire V venant à décéder le 12 mars 999, Gerbert lui succède sous le nom de Sylvestre II, le 2 avril 999 et dès le 15 avril, rétablit Arnoul sur le siège de Reims.

Le manuscrit de Richer garde la trace du désarroi de cette période. Alors que l'écrivain nous a donné dans tous ses détails la plaidoirie de Gerbert à Mouzon, brutalement le texte s'arrête sur quelques notes tracées hâtivement. Point important, fait défaut une conclusion que l'on était en droit d'attendre de la part de quelqu'un de si bien formé aux meilleures règles de la rhétorique. De plus, les quelques lignes brèves qui terminent le travail laissent percer toute l'amertume et le désenchantement de Richer. On lit : "Gerbert retourne à Rome, et pendant ce séjour, Arnoul est remis en liberté par le roi Robert. Gerbert, voyant la perfidie du roi Robert, se lie avec le roi Otton, qui, découvrant sa science et son génie, lui donna l'évêché de Ravenne. Le pape Grégoire autorise Arnoul à remplir provisoirement les fonctions épiscopales". Ces derniers mots ont été tracés en avril 998. Ce fut le moment où Gerbert, qui sait ne jamais retourner à Reims, fit venir en Italie quelques uns de ses plus précieux manuscrits, laissés dans la capitale rémoise. Le travail de Richer était dans le lot ; tout porte à croire que le savant tenait beaucoup à ce document où étaient relatés avec précision et détails, les actes du synode de Saint-Basle, où avait été jugé Arnoul, ainsi que la plaidoirie de Mouzon. Ce fut donc dans la hâte que Richer griffonna ces derniers mots, sachant que plus jamais il n'aurait le loisir, ni les moyens, de recopier sur de belles feuilles de parchemin une œuvre historique à laquelle il avait consacré tant d'heures de son existence. Sa fidélité et son admiration pour Gerbert ne pouvaient guère faciliter sa vie à Reims. Il n'est donc pas étonnant qu'il ne soit fait nulle part mention de Richer et que nous restions dans l'ignorance de la date de son décès.

Pour juger équitablement de la valeur de l'œuvre de Richer, il faut constater que ses datations n'offrent pas la rigoureuse précision de celles de Flodoard. Ainsi pour les deux sièges de Laon entrepris par

Hugues Capet : il en a inversé les récits. Mais par contre, il donne souvent des détails particuliers très pertinents. En voici quelques uns.

Nous citerons d'abord les négociations et les péripéties survenues lors du retour d'Angleterre du roi Louis IV. M. Latouche s'est gaussé dans le "film de l'histoire médiévale" de tout le scénario imaginé par Richer : "la signalisation d'une côte à l'autre de la Manche, à l'aide de feux allumés sur les deux rivages, invraisemblable. Cette invention ne s'explique que par l'ignorance d'un moine terrien, qui n'avait jamais vu la mer". Cependant lorsqu'on connaît les lieux, on s'aperçoit de la possible exactitude du récit de Richer. Que l'on soit par beau temps à Douvres ou à Boulogne, on voit dans le lointain la ligne grise des terres d'en face ; si aujourd'hui on allumait sur la côte adverse de grands feux, ils seraient encore parfaitement visibles. Mais il y a plus, nous avons la certitude que les signaux par feux ont eu lieu. On a certainement utilisé les deux grands phares romains qui dominaient les côtes française et anglaise, et qui avaient été restaurés par Charlemagne. Celui de Douvres, sur la falaise, domine toujours le port. C'est une remarquable tour octogone, avec ses étages en retrait. De plus, dans son ombre, se blottit une vénérable petite église saxonne, où s'arrêtèrent le roi Adelstan et son neveu Louis, dans l'attente des signaux confirmant les accords. Si à Boulogne, le phare romain a disparu, on sait qu'il s'est effondré au XVII^e siècle avec la falaise sur laquelle il était bâti. Il s'appelait la "Tour ardre" ; dans les Antiquités de Montfaucon, il en existe un dessin ; ce phare de Boulogne était le frère de celui de Douvres.

Dans l'épisode du retour de Louis IV, un détail, que nous allons rapporter, montre la conscience de notre historien. Ce dernier écrivit, d'abord, qu'Adelstan envoya en mission en France "un abbé" Eudes, qui deviendra archevêque de Canterbury ; plus tard, Richer, mieux renseigné, barra le mot "d'abbé", pour le remplacer par celui "d'évêque". Les chroniques épiscopales anglaises confirment que l'archevêque de Canterbury Eudes avait été auparavant évêque de Salisbury. L'imagination de Richer n'est donc pas aussi débridée qu'on veut le faire croire. Pourquoi mépriser son style, lorsque, se remémorant les poètes antiques pour décrire la traversée du navire royal, il évoque "les voiles gonflées par le vent et les rames écumantes" ?

Mais il y a plus ; grâce à la thèse de M. Alain Labbé : "L'architecture des palais et des jardins dans les Chansons de geste" j'ai découvert, combien le passage de Richer décrivant le débarquement de Louis sur la grève de Boulogne était conforme aux usages du temps. L'auteur dit (livre II, 4) : "sur la grève, Louis débarque ; il accueille le duc et tous ceux qui sont venus au-devant de lui et les attache à sa personne par un serment. Puis le duc lui amène en hâte un cheval orné des insignes royaux. Au moment où il veut mettre le roi en selle, le cheval fait des écarts de divers côtés ; mais Louis, d'un bond agile, saute brusquement, sans étrières, sur ce cheval qui hennit. Ce geste plaît à tout le

monde et provoque de vifs applaudissements. Le duc, prenant les armes du roi le précède en lui servant d'écuyer jusqu'à ce qu'il reçoive l'ordre de les remettre aux princes francs”.

Ce passage évoque l'image équestre du roi en majesté, soulignant la magnificence du chef de guerre invincible, sa puissance souveraine, conforme à la conception carolingienne de la sacralité royale ; or très curieusement, le poète de la Chanson de Roland développe le même thème en décrivant Charlemagne. “L'empereur s'arme le premier ; sur Tencendur son bon cheval, il monte. Il lâche au destrier la rêne, l'éperonne à coups pressés, prend son galop sous le regard de cent mille hommes” (vers 2993). M. Latouche, qui dans ce passage, accuse Richer de “forgerie”, a manifestement tort. Richer, qui connaît le protocole royal, a voulu dans cette scène équestre montrer la beauté et la grandeur du souverain carolingien à cheval. Rappelons-nous, dans le même esprit, la représentation de Charlemagne à cheval, ce bronze célèbre, connu de tous.

Le deuxième exemple que nous retiendrons, concerne la prise de la citadelle de Laon, Château-Gaillot, en 938. Flodoard avait succinctement rapporté l'affaire : “Louis entra dans Laon, assiégea la nouvelle citadelle, récemment construite par Héribert ; les murailles minées et battues en brèche, à force de machines, s'écroulèrent, et la citadelle fut prise”.

M. Latouche souligne alors “ce récit de quatre lignes, Richer saisissant l'occasion de décrire une machine de guerre, le délaie en deux chapitres”. Or justement l'exposé de Richer donnant de nombreuses précisions sur la technique de construction d'un bélier, ouvre de nouvelles perspectives sur la stratégie des machines de guerre utilisée par Louis IV en 938, avec sans doute le concours de son grand arbalétrier Raoul, technique que nous verrons reprise par le roi Lothaire en 984, au siège de Verdun, où seront utilisées des tours roulantes. De plus la fabrication d'un bélier n'était nullement fortuite ; le souverain carolingien a pu la trouver développée dans un manuscrit de la cathédrale de Laon, le fameux traité du romain Végèce : “De l'art militaire”, manuscrit qui avait appartenu à Didon, évêque de Laon de 882 à 895 (il y a laissé sa signature). C'est le manuscrit 428 de la Bibliothèque de Laon où toutes les façons de confectionner des béliers sont décrites, ainsi que les manières de s'en servir.

Dans le même ordre d'idées, M. Latouche reproche à Richer d'emprunter au vocabulaire des classiques latins, les termes de “centurions” qui ne correspondaient plus à la réalité de l'armée carolingienne. Or nous savons au contraire que ces termes avaient la vie longue. S'il n'en était ainsi, comment expliquer que les soldats d'élite des rois de Laon s'appelaient, comme chez les Romains, des “corniculaires”, avec leurs aigrettes dorées sur leur casque “le corniculum”, et que l'emplacement de leur caserne, encore visible au pied de la colline,

s'appelle toujours "Château-Corneil" ? Pourquoi aussi le compagnon de Roland, Gauthier de Laon, dans la "Karlomagnum saga" répond-il au nom de Gautier de Corneil ?

Au titre IV, chapitre 15, relatant la prise de Laon par Charles de Lorraine, M. Latouche à nouveau accuse Richer de plagier Salluste, en commettant un contresens. Il aurait emprunté le récit du siège à celui de Capsa, où le latin montrait Marius quittant l'abri des mantelets — en latin "extra vineas" — pour avancer au pied des murs. Richer, faisant erreur sur le sens de "vineas" écrivit que les troupes de Charles étaient restées cachées entre les buissons de vignes — "inter vinearum dumeta" — détail surprenant, commente le traducteur, pour conclure que les abords de Laon fussent plantés de vignes au X^e siècle.

Or Richer connaissait le site de Laon, avec ses nombreuses vignes étagées sur ses pentes, depuis des siècles. Elles existaient déjà sous saint Remi, qui y avait plusieurs clos, tel le clos Melleric ou encore le clos Remi. On racontait aussi que sainte Salaberge, fondatrice, au VI^e siècle, de l'abbaye Sainte-Marie-Saint-Jean, avait arraché un cep de vigne pour s'en faire un bâton ; plus récemment, la reine Gerberge, dans son obit du 5 mai 969, avait fait don à la cathédrale d'une vigne qu'elle possédait à Laon.

Par ailleurs, M. Latouche juge également comme une invention la description de l'hommage que Louis IV reçut à Nevers en 944 de Raimond, duc de Gothie, et des grands d'Aquitaine. Il oublie que parmi les quelques actes royaux qui subsistent de ce souverain, 12 concernent l'Aquitaine et la Septimanie ; en mars 944, le roi était à Tulle, il a pu très bien passer à Nevers, à l'aller ou au retour. Plus tard, lors du sacre de Lothaire en 946 à Reims, Richer aurait encore ajouté à la liste de Flodoard, pour corser son récit, les grands d'Aquitaine et de Septimanie. Les liens entre rois carolingiens étaient tellement importants avec toute cette Gothie, que nous ne pouvons croire là à une forgerie du chroniqueur.

Parmi les nombreuses critiques formulées contre Richer, nous retiendrons encore les récits de deux batailles, d'abord celle de 990 entre Charles de Lorraine et Hugues Capet et celle plus ancienne, de 923 entre le roi Robert et les troupes de Charles le Simple à Soissons. Ces deux faits, pour les esprits contemporains, étaient sûrement en corrélation.

En réalité, en 990, dans la plaine entre Reims et Laon les armées se sont disposées pour combattre et se sont retirées sans engager la bataille. Les effectifs de Charles de Lorraine étaient peu importants, nous dit Richer, et la conscience du roi Hugues, malgré ses trois gros corps de troupe, lui reprochait d'avoir agi injustement en dépouillant Charles d'une dignité héréditaire, et en s'appropriant le trône. L'opinion de M. Latouche, est "que Richer prête à Hugues des scrupules honorables, que ce dernier n'a sans doute jamais exprimés". Cette

appréciation est trop hâtive, car elle ne tient pas compte des mentalités du temps. La description de la préparation au combat est particulièrement suggestive ; on s'apprête à une bataille "jugement de Dieu". Avant l'assaut, Richer montre Charles, accompagné de l'archevêque Arnoul, exhorte ses hommes à s'avancer en ordre, sans se débânder, car il ne faut pas dit-il, "désespérer d'obtenir la victoire de Dieu. Si, après l'avoir invoqué, nous tenons bon, nous gagnerons vite un combat glorieux et retentissant". Dans le camp adverse, Hugues qui entendait les supplications de ses ennemis monter vers Dieu, ne pouvait dans ses prières, invoquer son bon droit, sachant très bien que, malgré des troupes plus nombreuses, il avait usurpé le pouvoir. Richer décrit très finement la psychologie des gens du X^e siècle, telle que le film "L'an mille" d'un Georges Duby la montre, en nous faisant assister à un combat judiciaire entre deux seigneurs. Cette mentalité persiste encore au début du XII^e siècle, puisque les bourgeois de Laon exigent d'inscrire cette pratique dans la charte communale, malgré la désapprobation du bienheureux Barthelemy de Jur, évêque de Laon. Les écrits laonnois font aussi état de la fin tragique de Ganelon écartelé par quatre chevaux, après la mort de son champion sur le champ clos de Leuilly devant la chapelle construite par Charlemagne en l'honneur de Roland.

Si nous revenons à la bataille avortée entre Charles et Hugues, même si, comme le remarque Ferdinand Lot, c'était déjà une grande victoire pour Charles d'avoir causé une telle frayeur à Hugues, il est nécessaire de détailler la psychologie du capétien. Il y a beaucoup de chances qu'à ce moment crucial où va avoir lieu l'affrontement, un souvenir lancinant soit venu hanter l'esprit de Hugues : le souvenir de son grand-père, l'illustre Robert, tué un dimanche, le 15 juin 923, dans la bataille de Soissons par le comte Foubert, de l'entourage de Charles le Simple, alors qu'il n'y avait pas un an, il avait usurpé le pouvoir en se faisant couronner roi à Reims, le 30 juin 922. Si les maigres troupes du carolingien n'avaient pas été victorieuses, Robert pourtant était mort et pour beaucoup, cette disparition était le juste châtement de son usurpation. En 990, Hugues était placé devant la même conjecture, mieux valait se retirer sur ses terres, sans s'exposer au pire.

Ces quelques considérations nous obligent à revenir sur le récit que Richer nous donne de la bataille de Soissons, notant deux détails fort intéressants et que M. Latouche qualifie de légendaires, car on ne les trouve que dans Adhémar de Chabannes.

Dans son livre I, 46, Richer écrit : "Charles le Simple avait mis à la tête de son armée le comte Foubert ... dans la mêlée le roi Robert, qui s'acharnait à donner des coups sur tout le champ de bataille et, qui n'avait pas peur, découvrit sa barbe, qui était cachée ; ainsi il se fit reconnaître en brandissant son épée avec force contre le comte Foubert. Celui-ci, pourtant blessé mortellement, perça Robert de sa lance, le jetant bas et le laissant raide".

Si Flodoard a négligé de donner son nom, le comte Foubert faisait bien partie de l'entourage de Charles le Simple. Il figure dans deux diplômes du roi : dans celui d'Herstal, du 19 janvier 916, lors de la restitution de l'abbaye de Susteren à Prüm, il signe avec 17 autres seigneurs. Dans le deuxième, encore d'Herstal, du 13 juin 919, après cinq évêques, Foubert est le quatrième comte des dix signataires laïcs, tandis que l'échevin est le futur évêque de Laon, le célèbre Roricon.

Dans la description du déroulement de la bataille, Richer, une fois de plus, fait preuve d'une grande connaissance des usages militaires, en montrant le roi découvrant sa barbe pour se faire reconnaître. Dans la thèse toute récente de M. Alain Labbé, celui-ci remarque que "la coutume voulait que le roi, pour être identifié, mette sa barbe au-dessus de sa brogne ; c'est un trait typique de la civilisation médiévale, que ce besoin de marquer, de repérer, d'identifier, qui va intervenir dans le développement de la héraldique". Au texte de Richer, on peut mettre en parallèle, le vers 3121 de la Chanson de Roland : "Très noblement, l'empereur chevauche ; sur sa poitrine, hors de la brogne, il a étalé sa barbe ; pour l'amour de lui, les autres font de même ; par là se reconnaîtront les cent mille français de son corps de bataille".

Les connaissances médicales de Richer.

Nous avons déjà mentionné la passion de Richer pour les sciences médicales, le poussant à affronter les périls d'un long voyage afin d'aller consulter un texte d'Hippocrate fort rare, qu'il sait être dans la possession "de son ami Heriband, clerc de Chartres, aussi généreux que savant, et pour qui les propriétés de la pharmacie, de la botanique et de la chirurgie n'avaient pas de secrets".

Les récentes recherches du docteur Vial et de l'abbé Merlette sur les manuscrits médicaux du IX^e siècle à Laon, ont levé le voile sur les connaissances de médecins comme Pardule, évêque, Martin Scot et son ami le célèbre Jean Scot. Le milieu des écoles de Reims ne pouvait être resté étranger à ce savoir, et l'esprit ouvert et curieux de Richer allait normalement en profiter. Tout au long de son œuvre, cet historien s'est astreint à noter les signes cliniques des maux dont étaient morts les grands personnages de son temps. Quoiqu'il affectionne un langage recherché et savant, ses notations ne sont pas sans intérêt et permettent de faire, dans bien des cas, un diagnostic correct. Une fois de plus, Richer n'a pas inventé, comme le lui reproche M. Latouche, que le roi Charles le Simple soit mort "de consommation (livre I, 56) et d'humeurs mauvaises" ; sa captivité avait entraîné un grave état dépressif le rendant vulnérable.

Le roi Raoul mourut "d'un érysipèle, avec afflux de bile noire et cachexie" (livre I, 65), remarque d'autant plus véridique qu'il régnait à ce moment là une semblable épidémie à Reims.

Héribert de Vermandois fut atteint d'une grave attaque d'apoplexie, alors que "siégeant parmi les siens, il les haranguait la main étendue ; ses mains se crispèrent, sa bouche grimaça jusqu'aux oreilles et il expira subitement" (livre II, 37), victime d'un infarctus ou d'un ictus cérébral.

Théotolon, évêque de Tours, en voyage, fut enlevé au bout de quatre jours "par une tumeur et une inflammation des poumons" (livre II, 46), d'une pneumonie, qu'il appelle péripneumonie.

Le roi Louis, blessé par sa chute de cheval à Pontavert, mourut à Reims dans de cruelles douleurs, les humeurs gangrénèrent l'intérieur de ses entrailles et l'éléphantiasis gagna le corps entier (livre II, 103) : Le souverain souffrait d'une fracture ouverte, qui suscita une gangrène post-traumatique.

Otton de Germanie souffrait de constipation, suivie de diarrhée et d'hémorroïdes tuméfiées (livre III, 96) ; ce sont les symptômes d'une entérocolite.

Le roi Lothaire fut atteint de colique ; une douleur intolérable le tenait au côté droit ; frissonnant de fièvre, il faisait pour vomir des efforts inutiles (livre III, 109). Le roi mourut d'une appendicite avec péritonite. Le jeune roi Louis V fit une chute, qui lui causa une violente douleur au foie, le choc provoqua un afflux de sang, qui lui coula abondamment par le nez et la bouche (livre IV, 5). Là encore, Richer n'a pas inventé de toutes pièces les détails de la maladie ; sa description montre que le prince, en tombant, fit une rupture d'organes, provoquant un hémopneumothorax aux effets mortels.

Eudes de Chartres souffrit d'un excès d'humeurs, causé par un changement de temps et contracta une angine. Cette maladie, qui a son siège à l'intérieur de la gorge, résulte d'une inflammation aux mâchoires et aux joues, au thorax et aux poumons ; dans la gorge, de douleurs intolérables ; la fièvre lui coupa l'usage de la parole ; l'enflure et la fièvre tuèrent le patient en trois jours (livre IV, 94). Eudes est mort d'une angine diphtérique, mal qui enlève, en effet, l'usage de la parole au mourant.

Enfin Hugues Capet, le corps couvert de pustules, mourut de variole, et non des mauvais soins donnés au roi par les médecins juifs, comme l'insinue Richer, qui ne paraît guère apprécier ses confrères sémites (livre IV, 108).

Au terme de ce tour d'horizon, nous espérons avoir contribué à réhabiliter l'œuvre si vivante de Richer. Son livre "Histoire" reste un témoignage précieux et indispensable, non seulement des faits, mais aussi des mentalités du X^e siècle, pour qui veut étudier cette longue période si tourmentée où nous assistons à la chute des Carolingiens et à l'installation de la dynastie Capétienne.